



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)

Numéro de la demande : 2023-7255
Demande : Catégorie B.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)
Demandeur : BASF Canada Inc.
Produit : Zidua SC
Numéro d'homologation : 32542
Principe actif (p.a.) : Pyroxasulfone (500 g/L)
Numéro de document de l'ARLA : 3585835

But de la demande

La présente demande a pour but :

- 1) Clarifier la liste des mauvaises herbes contrôlées et supprimées avec la dose de 250 à 493 ml/ha de Zidua SC indiquée sur l'étiquette.
- 2) Ajouter une allégation de répression résiduelle en début de saison de l'agrostis laineux avec 120 à 180 mL/ha de Zidua SC

Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation de la valeur

Des renseignements sur la valeur, consistant en une justification scientifique et en des renseignements sur les antécédents d'utilisation, ont été présentés pour appuyer les allégations relatives aux nouvelles mauvaises herbes mentionnées sur l'étiquette. Il a été jugé que ces renseignements appuient l'ajout de l'agrostis laineux et des allégations demandées, et que les producteurs bénéficieront de la révision de la liste des mauvaises herbes supprimées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et a jugé que les modifications demandées à l'étiquette du produit Integrity sont acceptables.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

- | | |
|---------|--|
| 3538033 | 2023, Application for Label Amendment of ZIDUA SC- Addition of Weeds, DACO: 10.1, 10.2, 10.2.2, 10.2.3, 10.2.3.1, 10.3, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.5 |
| 3538035 | 2023, Application to Register Zidua SC for addition of weed, DACO: 10.2.4 |

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2024

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9